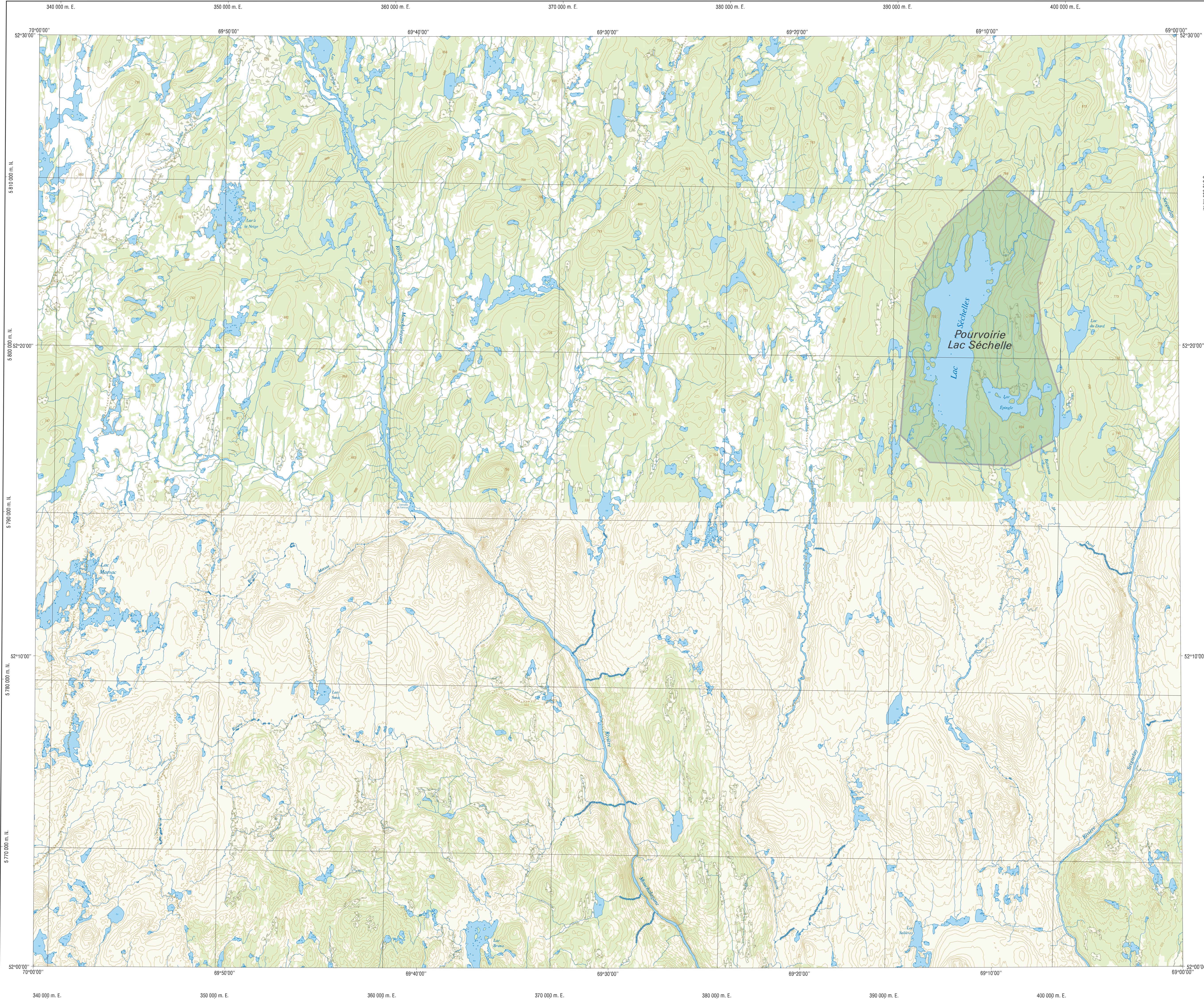


# Lac Sécheltes



**Hydrographie**

- Lac, mare, réservoir hydroélectrique; court d'eau
- Chute, rapide; écueil, île
- Quai; cale sèche
- Quai; port de plaisance, traverse, phare
- Brière-lames; barrage, barrage hydroélectrique
- Canal; écluse
- Conduite forcée; bus

**Modèle**

- Courbe de niveau maîtresse; intermédiaire; point coté
- Esker; dépôt fluvial

**Végétation**

- Milieu boisé; milieu humide

**Voies de communication**

- Autoroute; route nationale; route régionale; route collective; route locale; pavée; non pavée
- Rue; chemin carrossable; pavé; non pavé
- Pont; pont couvert; pont d'étagement
- Passerelle; tunnel
- Voie ferrée; hydrobase; aéroport
- Piste d'atterrissage; pavée; non pavée
- Ligne de transport; poste de distribution d'électricité
- Pipeline; tour; tour de télécommunication

**Bâtiments et aires désignées**

- Piste, terrain de golf; centre de ski alpin; terrain de camping; piscine publique
- Zone non cartographiée; cimetière; jardin zoologique
- Bâtiment; serre; ruche
- Réservoir de surface
- Etang d'épuration; lieu d'enfouissement sanitaire
- Baro; d'empunt; carrière
- Mine à ciel ouvert; amas; halde

**Territoires récréatifs du Québec**

- Parc régional; parc marin
- Réserve faunique; zone d'exploitation contrôlée; pourvoirie à droits exclusifs; post-lac; aménagement; entente spécifique avec les autochtones; aire faunique communautaire
- Station forestière; forêt d'enseignement et de recherche

**Territoires récréatifs dont l'accès est libre ou contrôlé**

- Parc régional; parc marin
- Réserve faunique; zone d'exploitation contrôlée; pourvoirie à droits exclusifs; post-lac; aménagement; entente spécifique avec les autochtones; aire faunique communautaire
- Station forestière; forêt d'enseignement et de recherche

**Territoires récréatifs dont l'accès est limité**

- Parc régional; parc marin
- Réserve faunique; zone d'exploitation contrôlée; pourvoirie à droits exclusifs; post-lac; aménagement; entente spécifique avec les autochtones; aire faunique communautaire
- Station forestière; forêt d'enseignement et de recherche

**Territoire dont l'accès est interdit**

- Réserve écologique

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interterritoriale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Métadonnées**

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géodésique: NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
- Projection: cartographique
- Origine des altitudes: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 21. Système de coordonnées planes du Québec (SCQP), fuseau 7
- Équidistance des courbes de niveau: 20 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2012: 0°
- Variation annuelle: 0°
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 52°15'00" nord et 69°30'00" ouest
- Longitude d'origine (méridien central): 70°30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X: 304 800; Y: 0 mètres
- Facteur d'échelle: 0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 100 000 cm sur le terrain, soit 1000 mètres)

0 2,0 4,0 8 km

1/100 000

**Sources**

Données	Organisme	Année
Classification du réseau routier supérieur	Ministère des Transports du Québec	n. d.
Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques	Hydro-Québec	1990
Déclinaison magnétique	Commission géologique du Canada	2011
Nomenclature géographique	Commission de toponymie du Québec	n. d.
Courbes de niveau	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2001
Base de données topographiques (BDT) à l'échelle de 1:250 000	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2005
Territoires récréatifs du Québec	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2011

**Crédits**

Réalisation: Direction générale adjoins de l'information géographique  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2011

